



Quelles reductions d'impots pour aider mon fils

Par **belleisa78**, le **15/07/2009** à **15:23**

Bonjour,

mon fils de 23 ans habite sur Bordeaux, il reprend un BTS en alternance en Octobre sur 24 mois , il n'est plus à ma charge depuis 2 ans.

il va toucher 700 €, insuffisant pour vivre (loyer, voiture, nourriture..) et pour effectuer son BTS, il va devoir faire de la route.

Comment puis je l'aider et bénéficier de réductions d'impots (pension alimentaire? et autres ?)
Et lui à quelles aides a t il droit ?

merci de votre aide